Investissements ostréicoles - Baie des Veys et d’Asnelles/Meuvaines

Le FEAMP a permis de construire un bâtiment ostréicole de 350 m2 pour l’emballage des huitres. L’installation inclut une chaîne de triage et de calibrage complète des huîtres, et la création d’une prise d’eau de mer pour alimenter des bassins de

purification. Avec ce dispositif, le producteur souhaite doubler sa production et assurer à ses clients une qualité optimale des produits. La production sera commercialisée en intégralité en paniers sous le nom «Huîtres spéciales de Normandie». Ce développement contribuera à la création de 4 emplois.

Pêche, Aquaculture